



CSE RÉSEAU
ZONE DE PRODUCTION
NORD EST NORMANDIE

*À vos côtés,
toute l'année !*

COMPTE-RENDU CSE

SEPTEMBRE

OCTOBRE 2023



Basculement de la nacelle de la PF6
chute de hauteur de trois agents

La nuit du mercredi 13 avril 2023 aurait pu être lourde de conséquences pour trois agents chargés de l'inspection des ouvrages d'art sur la ligne LGV Paris-Strasbourg.

Le CSE extra du 10 octobre 2023 a apporté un éclairage, des échanges et des débats sur cet accident, qui, heureusement, reste sans gravité.

Un rappel des faits :

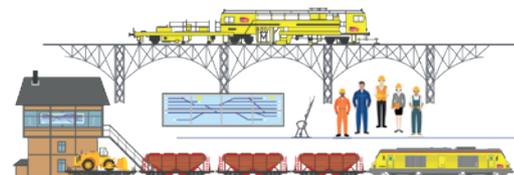
Il est 00h30, le jeudi 13 avril 2023, lorsqu'une manœuvre effectuée par l'opérateur de la nacelle entraîne un basculement soudain de la nacelle de la PF6. La violence du basculement occasionne une poussée des agents contre le garde-corps de la nacelle. La pression est telle, qu'elle rend obsolète ce moyen de protection collectif, et provoque, ainsi, la chute des trois agents, une chute de trois mètres, heureusement ralentie par la configuration des lieux.

La raison de la chute :

La rupture accidentelle d'un organe hydraulique est à l'origine de cet accident. Le bloc de sécurité a été désolidarisé du bras de la PF6 par un impact sur une main courante posée au sol. La perte brutale de la pression d'huile occasionnée par ce choc et cette rupture a entraîné le basculement de la nacelle.

Ce que demande l'UNSA-Ferroviaire afin que cela ne se reproduise plus :

- Une protection renforcée de cet organe de sécurité (son emplacement le rend trop vulnérable) ;
- Un renforcement de la nacelle et de son garde-corps ;
- L'amélioration de l'éclairage sur la nacelle ;
- Une visualisation à demeure des obstacles, comme une main courante sous un ouvrage.



UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
federation@unsa-ferroviaire.org

Lutte contre les violences sexistes et sexuelles

Dans le cadre de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, il existe maintenant la possibilité de participer à une session de sensibilisation, via des casques de réalité virtuelle.

Ceux-ci permettent de vivre en immersion des situations réalistes du quotidien en se plaçant à la place de salarié(e)s victimes de sexisme.

Ces sessions peuvent être dispensées dans chaque établissement de la ZPNEN.

D'une durée globale d'environ 90 minutes, la session commence par la mise en situation de réalité virtuelle et est suivie d'un échange avec les participants.

Vous êtes agent ou encadrant et souhaitez participer à l'une de ces sensibilisations ?

Faites-le savoir à votre correspondant mixité d'établissement !



Vous êtes victime ou témoin de harcèlement sexuel ou de propos sexistes ?

Contactez un des deux référents harcèlement de la ZPNEN, M. PINOT et / ou votre élu UNSA-Ferroviaire, M. COLLOTTE

M. Sébastien COLLOTTE : 06.24.12.78.35
collotte.s@unsa-ferroviaire.org



Droit d'alerte (DA) : ni sur notre périmètre ni avec notre personnel, l'UNSA lève le DA

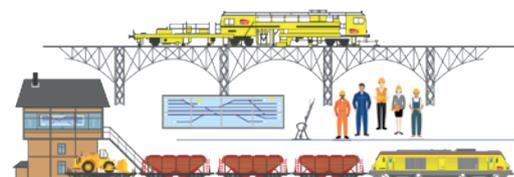
Le lundi 9 octobre, un agent d'une entreprise privée a été électrisé sur le Technicentre d'Hellemmes. Une coupure d'urgence sur une large zone caténaire a été demandée.

Puis un agent caténaire de l'Infrapôle Nord-Pas-de-Calais est intervenu pour réduire la zone de coupure caténaire.

Le lieu de l'accident (le Technicentre d'Hellemmes) n'est pas sur notre périmètre, car la maintenance des caténaires est faite par une entreprise extérieure.

Le droit d'alerte a été déposé pour danger grave et imminent.

L'UNSA-Ferroviaire a voté POUR la levée du droit d'alerte déposé par une autre organisation syndicale.



UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
federation@unsa-ferroviaire.org

LILLE : Une réorganisation immobilière, mais pas que ...

La situation



Lors du CSE du 11 juillet 2023, la direction nous a présenté un projet de déménagement des services Réseau situés actuellement dans la tour de Lille Europe (la botte).

Les établissements EIC, INE, ILOG NPDC et DIR ZP-AXE HDF vont se retrouver dans un nouveau bâtiment (Pont de Flandres).

Celui-ci étant l'ancien siège de la Caisse d'épargne, il accuse déjà quelques années de construction et d'utilisation.

L'Infraclog NPDC reste une situation particulière, avec un rapprochement au centre de Lille (proche des gares) et qui, finalement, contente une majeure partie des effectifs. Ce déménagement est justifié, selon la direction, par la vétusté de la tour de Lille et par d'hypothétiques économies.

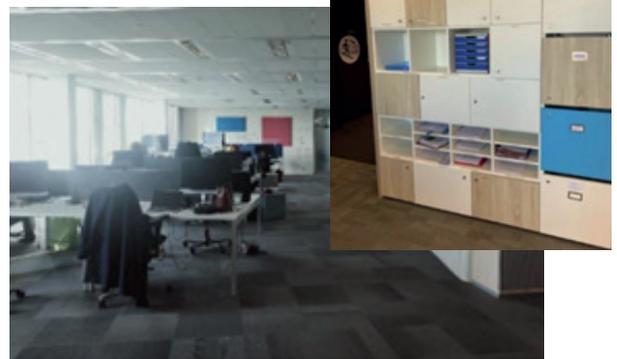
L'inquiétude des agents

À la suite de diverses remontées du terrain, l'inquiétude a été grandissante suivant le niveau d'information et l'établissement.

La perspective de perdre les titres restaurant, de déménager dans un nouveau bâtiment et de passer en flex office n'est pas faite pour voir l'avenir sereinement.

Ce déménagement est-il l'arbre qui cache la forêt ? Pourquoi cette question ?

Parce que, en parallèle, certains postes ne sont pas remplacés et que de nouvelles méthodes de travail se mettent en place...

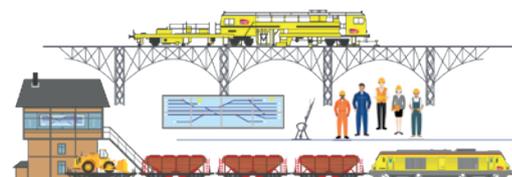


Interventions UNSA-Ferroviaire au CSE ZP NEN

Vos élus UNSA-Ferroviaire sont intervenus pour porter vos questions, vos inquiétudes et l'analyse de la situation.

Nous avons demandé que les titres restaurant soient maintenus, d'autant plus qu'une

grande partie du personnel de ces établissements ne bénéficie d'aucun EVS. Malgré tous nos arguments, la direction de la ZP NEN ne fera aucun effort, se réfugiant derrière la réponse du service RH.



UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
 federation@unsa-ferroviaire.org

Un nouveau bâtiment, c'est de l'appréhension pour le personnel qui doit gérer son travail dans un nouvel environnement.

Et comme si tout ça n'était pas suffisant pour déstabiliser les agents, ils seront mangés à la sauce flex office.

Cela signifie aucun effet personnel, aucun bureau attribué et un nombre de places limité.

Nous avons alerté la présidente de séance sur la situation qui pourrait jouer sur la motivation des agents, avec une perte de repères et d'intérêt pour le travail.

Elle nous a répondu qu'elle comprenait, mais

qu'elle voyait plutôt les côtés positifs du déménagement.

Nous ne trouvons pas normal que des places de parking ne soient pas prévues pour les véhicules personnels. Bien entendu, il faut privilégier les déplacements en train, mais avec des agents qui peuvent effectuer leur travail en horaires décalés, cela aurait été judicieux.

Autour du bâtiment, il est difficile de se garer et c'est onéreux. Donc une nouvelle fois, le personnel devra se débrouiller seul pour assumer ce changement.

Vos élus UNSA-Ferroviaire ont décidé de voter POUR la délibération qui permet au CSE ZP NEN d'assigner en justice SNCF Réseau à la suite du manque d'informations malgré une expertise et sa restitution en séance.

Cette assignation en justice faite sur le sujet du déménagement Pont de Flandres est fixée au 18 janvier 2024.

Même si des points positifs sont à prendre en compte, l'UNSA-Ferroviaire se serait, dans tous les cas, prononcée contre ce déménagement pour une raison majeure : la perte des titres restaurant !

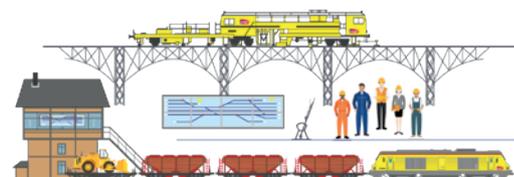
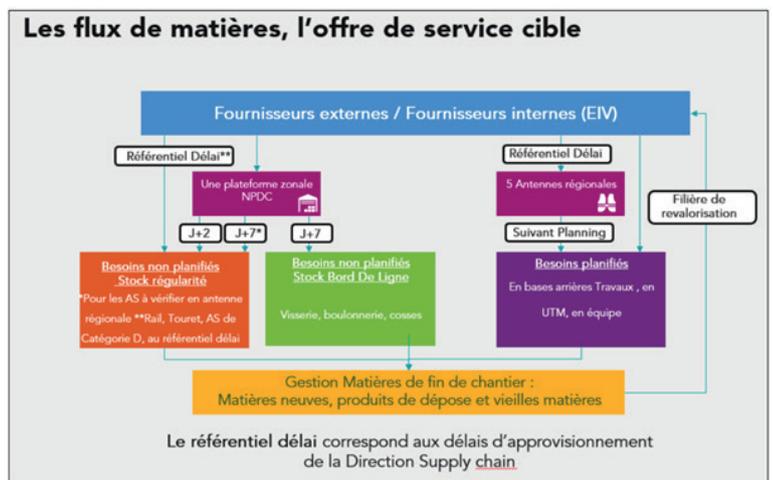


SUPPLY CHAIN : mise en place au 1^{er} mars 2024

La ZP NEN met en place une nouvelle organisation de rationalisation des stocks de matières.

Cette mise en place se fera au 1^{er} mars 2024 avec :

- Une plateforme zonale unique pour le réapprovisionnement des besoins non planifiés (exemple : visserie, boulonnerie, lampes...) des unités de maintenance pour les opérations du quotidien, aussi bien en maintenance courante qu'en situation d'astreinte (maintenance corrective) des entités. Les différentes livraisons pour les besoins non planifiés seraient confiées à un prestataire de transport.



UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
 federation@unsa-ferroviaire.org

- Des plateformes régionales URAA (Unité Régionale d'Acheminement et d'Approvisionnement) pour les besoins planifiés matières, dont on connaît la période d'utilisation (OGE, investissement, travaux de maintenance...).

Cinq plateformes sur le périmètre de la ZP :

- Sotteville
- Fagnières
- Blainville
- Hausbergen
- Hellemmes

Schéma logistique cible de la DZP NEN



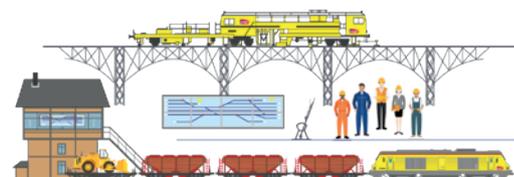
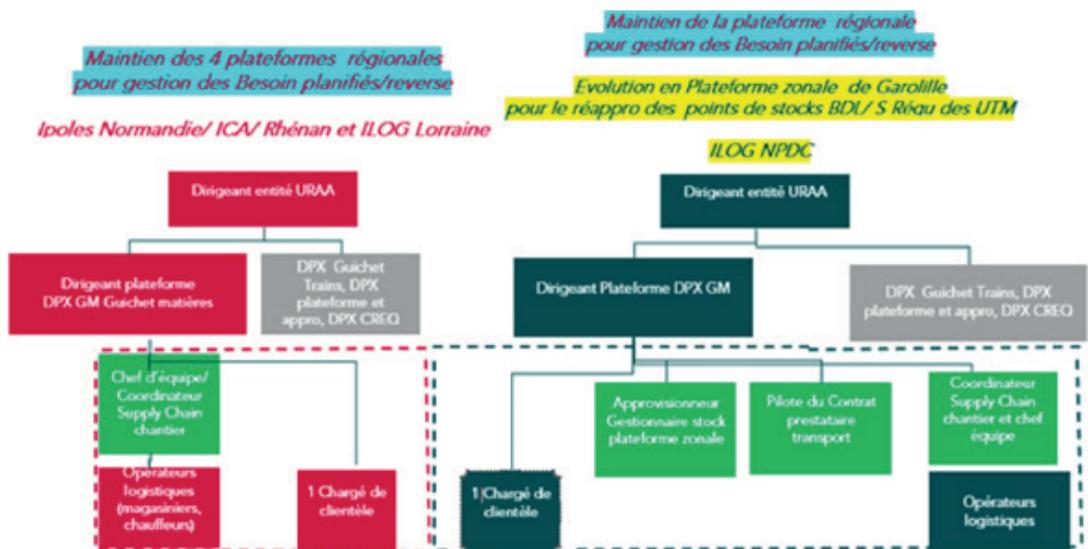
Pour les besoins non planifiés, il existe des stocks « bord de ligne » et « régularité » dans des locaux dédiés avec un rangement spécifique (racks et boîtes). Les besoins planifiés sont exprimés très en amont de l'opération via une DM (demande de matière) passée à la direction de la Supply Chain.

Pour l'UNSA-Ferroviaire, le projet est très loin d'être abouti :

- Quid des stocks non inventoriés ?
- Quid de qui fera tous les inventaires de demain ?
- Quid des pièces transportées volées ou abîmées ?
- Qui, dans les UTM, fera la réception des pièces commandées ?
- Quid des matières qui sont mal commandées ?
- Quid des outils : application mobile Supply Chain (AMS) pour le flashage et la réception des réapprovisionnements, outil DM pour exprimer les besoins planifiés qui ne fonctionnerait pas ou mal ?
- Quelle est la boucle de rattrapage ?

D'autre part, nous sommes très inquiets sur la charge de travail du coordinateur Supply Chain. Qui le remplace en cas d'absence ? Le projet Supply Chain est basé sur le tout DIGITAL, en supprimant trois postes au passage...

Baucoup trop de questions sont sans réponses, comme le projet MAINTENIR DEMAIN... Ce projet doit être appliqué sans marge de manœuvre et en éclatant, encore une fois, l'organisation du travail.



UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
 federation@unsa-ferroviaire.org

Train désherbeur, encore de gros dysfonctionnements !

Lors du passage d'un train désherbeur, le 10 octobre dernier, quatre agents de l'Infrapôle Haut de Picardie (IHP) ont été exposés à des produits phytosanitaires projetés.

L'UNSA-Ferroviaire a déposé un droit d'alerte le lendemain de l'évènement.

Lors de l'enquête, l'établissement et même la ZP NEN se sont rendu compte d'un certain nombre de dysfonctionnements qui concernent :

- Les procédures d'information sur lesquelles repose la protection des agents (avant, pendant et après le passage du train) ;
- Les mesures à prendre pour les agents, les outils souillés.



Le problème est bien plus large !



**RAPPEL
IMPORTANT**

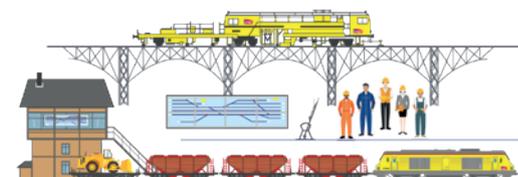


- Il est interdit de pénétrer dans les zones traitées avant que les délais de rentrée ne soient levés. Ce délai dépend du produit utilisé, il est repris sur la fiche de données sécurité (FDS). Si nécessité d'y pénétrer, il est obligatoire de porter des équipements de protection individuelle (EPI) adaptés !
- Concernant le suivi médical post-événement, une consultation médicale doit avoir lieu au plus tôt. Une déclaration d'accident du travail doit être effectuée.
- Les produits phytosanitaires sont des produits dangereux. Le référentiel MT00311 reprend l'utilisation des herbicides à SNCF Réseau.

Ce que l'UNSA a porté et obtenu :

- **Rappel en RMPP*** des zones traitées dans le mois, bouclage de l'absence de chantiers et intégration de ce bouclage dans le compte-rendu. Les programmes de passage des trains sont bien intégrés dans l'outil *Laplace*.
- **Transfert de 100 % du processus** au groupe robustesse du pôle OTP, y compris l'envoi de SMS : quatre personnes au lieu d'une !
- **Suivi des échéances** de planification et de prévenance avec l'intégration des passages des trains dans les agendas *Outlook* et mise en place d'un rappel automatique à S-2. Échanges sur ce sujet en point 5 du pôle OTP le lundi matin.
- **Rappel de la possibilité d'interdire** l'arrosage sur certaines zones identifiées par l'organisateur.
- **Envoi de SMS** en début de chaque journée de passage à l'ensemble des agents de l'établissement et en y ajoutant les RPx, les représentants du personnel et les entreprises extérieures potentiellement concernées. Le SMS reprend également le produit utilisé.
- **Revoir la liste de distribution** des agents de l'IHP et revisiter tous les trois mois.
- **Article dans le prochain SECUNNEWS** pour décrire le processus revisité.
- **Déclarer les agents en accident de travail**, comme indiqué dans l'art 9.2.3 de la MT00311. En effet, les conséquences d'une contamination ne sont pas forcément visibles tout de suite.
- **Post enquête**, la direction informe l'établissement qu'il convient de laver les vêtements et de nettoyer les véhicules. Les vêtements ne seront pas remis avant lavage et les véhicules seront nettoyés.
- **Le suivi médical post événement** : consultation médicale au plus tôt et réalisation d'une biologie par précaution. Pas de suivi particulier ensuite. Les visites périodiques suffisent. Néanmoins, une visite de précaution six mois après l'évènement sera réalisée.
- **Une démarche nationale** est initiée.

* réunion mensuelle de programmation et planification



UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
federation@unsa-ferroviaire.org

Des chiffres et des maux !

■ Absentéisme

L'absentéisme est un indicateur de notre qualité de vie au travail ou celui des risques psycho-sociaux.

Sans surprise, il est en hausse pour l'année 2022.

+ 7 %, soit 124 766 jours.

■ Mixité H/F

3 objectifs remplis sur 5 par la ZP NEN.

Objectifs qu'elle s'est fixés elle-même...

■ L'alternance

356 en 2022

445 en 2021

En recul de 20 % en 2022 sur la ZP NEN.

■ - 2,6 %

En 2022, c'est la baisse de notre effectif total par rapport à l'année précédente.

■ - 14

C'est le delta qui existe entre notre CO de 300 agents et notre effectif disponible en 2022.

■ 41,6

C'est la moyenne d'âge sur l'IEE (Infrapôle Est Européen).

À savoir : sur notre ZP NEN, un technicien Voie sur cinq a plus de 55 ans.

Le cabinet d'expertise 3E a analysé en CSE les chiffres de la politique sociale, des conditions de travail et de l'emploi pour l'année 2022.

Cette analyse permet de pointer du doigt les réalités vécues sur le « terrain » : le manque de personnel, la perte d'attractivité de nos métiers, la charge de travail, etc.

Les démissions sur la ZP NEN

Les démissions sont un bon indicateur de l'attractivité de nos métiers.

2020	2021	2022
65	83	89

Les raisons de ces départs sont connues et dénoncées par l'UNSA-Ferroviaire :

- le manque d'attractivité financière,
- la pénibilité,
- la stagnation des carrières professionnelles,
- etc.

37,5 % des agents démissionnaires ont moins de cinq ans d'ancienneté dans l'entreprise.

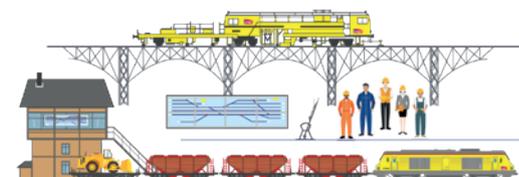
Comment combler le manque d'effectif ?

La direction use et abuse du travail précaire pour combler le manque d'effectif.

+ 7,9 % d'intérimaires et de CDD en 2022.



Vous pouvez compter sur l'UNSA-Ferroviaire pour revendiquer, négocier et porter votre voix !



UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
 federation@unsa-ferroviaire.org



CSE RÉSEAU ZP NEN

À vos côtés,
toute l'année !



VOS REPRÉSENTANTS UNSA-FERROVIAIRE

Nom	Prénom	Mail	Nom	Prénom	Mail
KAMMERER	SYLVIE	kammerer.s@unsa-ferroviaire.org	GY	JEAN-MARC	gy.jm@unsa-ferroviaire.org
MELONI	DÉLIZIA	meloni.d@unsa-ferroviaire.org	LE CESNE	CLAIRE	le-cesne.c@unsa-ferroviaire.org
HALAS	GAËL	halas.g@unsa-ferroviaire.org	DEMANGE	SYLVAIN	demange.s@unsa-ferroviaire.org
NOEL	MAURICE	noel.m@unsa-ferroviaire.org	DEGOUVE	RÉMY	remy.degouve@reseau.sncf.fr
BERTRAND	PIERRE	bertrand.p@unsa-ferroviaire.org	COLLOTTE	SÉBASTIEN	collotte.s@unsa-ferroviaire.org
DEMARES	SOPHIE	demares.s@unsa-ferroviaire.org	CAILLE	SÉBASTIEN	caille.s@unsa-ferroviaire.org
SCHMITT	PASCAL	schmitt.p@unsa-ferroviaire.org	NOWICKI	PIERRE	nowicki.p@unsa-ferroviaire.org
RAWOLLE	RÉGIS	rawolle.r@unsa-ferroviaire.org	THIERY	REYNALD	reynald.thiery@reseau.sncf.fr
THEVENARD BERGER	BENOIT	thevenard.b@unsa-ferroviaire.org	TREDEZ	CHRISTOPHE	tredez.c@unsa-ferroviaire.org
Représentant Syndical de la délégation UNSA Ferroviaire					
KREDER	Guillaume	kreder.g@unsa-ferroviaire.org			

CSE ZP NEN

Journal des CSE de SNCF Réseau

Campagne de parrainage

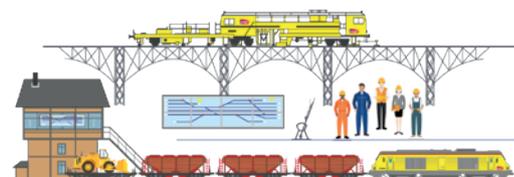
du 1^{er} novembre au 31 décembre 2023

L'UNSA,

bien plus qu'un syndicat !

POUR NOUS ADRESSER VOS QUESTIONS : cse.zpnen@unsa-ferroviaire.org

POUR CONSULTER NOS INFORMATIONS EN LIGNE : <https://www.unsa-ferroviaire.org>



UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
federation@unsa-ferroviaire.org